



## « La réforme du code du travail aura une portée bien au-delà des frontières françaises »

Par [Bernard Thibault](#), [Ivan du Roy](#), et [Nolwenn Weiler](#)

Mondialisation.ca, 16 septembre 2016

[multinationales.org](http://multinationales.org)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#),  
[Pauvreté et inégalités sociales](#)

Entrevue de Bernard Thibault par l'[Observatoire des multinationales](#).

*L'adoption de la loi travail en France affaiblira celles et ceux qui se battent partout dans le monde pour faire progresser les droits sociaux, avertit Bernard Thibault. Ancien dirigeant de la CGT, il siège désormais à l'Organisation internationale du travail et vient de publier un ouvrage intitulé La troisième guerre mondiale est sociale. Il y décrit les conséquences de la quête de rentabilité immédiate : mondialisation du travail précaire informel et du chômage endémique, accidents mortels du travail en masse, persistance du travail forcé... Dans ce monde de brutes, la France et son modèle social font encore rêver, et servent de point d'appui pour faire avancer les régulations sociales. Plus pour longtemps ?*

**Que vous inspire le traitement réservé à la CGT depuis quelques semaines par plusieurs médias et personnalités politiques ? Avez-vous connu une telle stigmatisation lorsque vous étiez à la tête de la fédération des cheminots puis secrétaire général de la CGT de 1999 à 2013 ?**

**Bernard Thibault** [1] : Je n'ai pas souvenir d'une séquence médiatique aussi violente, voire hargneuse, envers le mouvement social. Même pendant les grèves de 1995, alors qu'aucun train ne roulait. Nous avons alors souffert de la pression médiatique pendant huit jours « seulement ». Nous étions les preneurs d'otages de tout le pays ! Quand un sondage a été publié montrant que 70% des Français soutenaient les cheminots en grève, la tonalité des commentaires médiatiques a changé... Ce qui est exceptionnel aujourd'hui, c'est la longueur avec laquelle les médias tapent sur le mouvement social et le degré de personnalisation des critiques : voyez le nombre d'articles mettant en cause Philippe Martinez. La presse, dans sa majorité, accompagne la stratégie du Premier ministre.

La CGT a déjà été mise en cause, mais jamais avec une telle intensité. Ce mouvement est unitaire, mais on se focalise sur un seul syndicat, à dessein bien évidemment ! Certains ont pris leurs désirs pour des réalités : la CGT serait quasi moribonde. Cela révèle une forte méconnaissance de la réalité syndicale. Une période de flottement au sein de la direction confédérale ne signifie pas que la CGT, composée de multiples organisations et fédérations, est asphyxiée [2]. La force des mobilisations locales depuis trois mois le prouve.

« La troisième guerre mondiale est sociale », dites-vous. Assiste-t-on avec la loi Travail et sa contestation à une bataille cruciale de cette guerre sociale ?

Oui. L'écho international de ce qui se passe en France est considérable. Les mobilisations sociales y ont une résonance particulière. La France fait partie de ces pays repères : c'est l'un des pays où les droits sociaux sont les plus élaborés. Et un marqueur du type de régulation sociale qui sera mise en œuvre demain. Pensons notamment à la sécurité sociale, qui nous semble normale, mais dont est privée 73% de la population mondiale ! La moitié de la population mondiale vit également dans des pays qui n'ont pas ratifié les conventions internationales sur la liberté syndicale ou le droit de faire grève. Si la France, avec sa réputation internationale, s'affiche comme l'un des lieux où les droits des travailleurs reculent et participe au mouvement de dumping social, cela envoie un signal négatif et affaiblit tous ceux qui souhaitent faire avancer leurs législations sociales. De nombreux pays verront disparaître leurs points d'appui. C'est pourquoi la réforme du code du travail français aura une portée qui ira bien au-delà de nos frontières.

### **Êtes-vous surpris qu'une réforme si violente du droit du travail soit menée sous un gouvernement socialiste, après dix ans de gouvernement de droite ?**

La plupart des manifestants d'aujourd'hui sont des électeurs de François Hollande en 2012. Il est d'ailleurs paradoxal de voir comment la CGT est critiquée par le gouvernement, alors qu'il nous était reproché par d'autres d'avoir trop pris position en faveur de la non réélection de Nicolas Sarkozy. Nous ne souhaitons pas l'échec de ce gouvernement. Il y a parmi les manifestants un sentiment de trahison alors que l'aspiration à un mieux être social était très forte parmi celles et ceux qui ont élu François Hollande. Et le sentiment que le gouvernement n'écoute pas ceux qui ont contribué à la victoire de 2012 ; alors que le patronat est, lui, plus écouté que jamais.

Selon les promoteurs de la loi, améliorer la compétitivité des entreprises et la flexibilité du marché du travail serait une manière de mieux placer la France dans la « guerre mondiale sociale » dont vous parlez dans votre ouvrage, et de réduire le chômage. Que leur répondez-vous ?

Mon livre vise à mieux faire comprendre la situation des droits sociaux dans le monde. Cela nous éclaire sur cette quête sans limite de compétitivité par le coût du travail, ce moins disant social auquel contribue la loi El-Khomri. Cette mise en compétition aboutit à ce que la moitié de la population mondiale n'a pas de contrat de travail ! Le travail non déclaré prend des proportions colossales. Cela signifie qu'aucun salaire n'est fixé, qu'aucun horaire de travail n'est précisé, que le contenu du travail n'est pas défini. Dans ces situations ultimes, tout débat sur les droits du travail est impossible !

La photographie sociale de la planète, c'est une précarisation croissante. Seulement 28% des femmes peuvent, par exemple, bénéficier d'un congé maternité. 168 millions d'enfants travaillent, dont la moitié dans des travaux dangereux. Le travail forcé persiste, notamment dans les émirats du Golfe. Deux millions de travailleurs meurent chaque année dans le monde du fait d'un accident ou d'une maladie liée au travail [3]. Pour illustrer le caractère massif et tragique des atteintes à la santé des travailleurs, des syndicalistes chinois m'ont rapporté que, chaque jour, ils dénombraient 114 doigts coupés dans les usines de la seule province chinoise de Guandong [4]. En 2015, le chômage touchait 197 millions de personnes, soit près d'un million de plus que l'année précédente. Seulement 12% des chômeurs sont indemnisés dans le monde, contre 40% dans ce pays encore repère qu'est la France.

S'il s'agit d'une guerre, quels en sont les belligérants ? Et le « dialogue social » est-il encore

possible dans ce contexte ?

Il existe une nouvelle hiérarchie des pouvoirs. Les multinationales impriment davantage les règles que les États nationaux. Regardez l'Afrique et la gestion des matières premières : les multinationales accèdent à peu de frais à ces ressources et les extraient dans des conditions de travail déplorables ! Autre exemple, l'industrie textile a imposé les conditions sociales de sa délocalisation vers l'Asie, avec comme conséquence la tragédie du Rana Plaza. Aujourd'hui 500 000 multinationales emploient 200 millions de travailleurs. Avec la sous-traitance, un travailleur sur cinq dans le monde est concerné par leur activité. Leur critère principal de gestion est soumis à la pression de la rentabilité financière la plus immédiate possible.

Face à ce pouvoir, la mission de l'Organisation internationale du travail (OIT) est de promouvoir la justice sociale. Mais les États ont confié à d'autres institutions la définition et l'encadrement des règles du commerce international. Il y a une vraie hypocrisie : le Fond monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le G20 ne conditionnent pas le commerce au respect des droits sociaux. L'OMC sera bientôt plus soucieuse du droit des animaux que des droits sociaux au travail ! Le respect des normes sociales internationales repose sur le bon vouloir des États nationaux. Certains sont volontaristes, d'autres n'en ont rien à faire, d'autres encore sont dans l'incapacité politique ou administrative de faire respecter ces règles. La solution est que l'OIT, où siègent États, représentants des travailleurs et représentants des employeurs, puisse elle aussi contrôler les circuits économiques et les multinationales. Il faut qu'une multinationale en infraction sur les droits sociaux puisse, par exemple, se voir privée d'accès aux marchés publics.

**Le FN « fait mine de reprendre certaines revendications syndicales dans son programme électoral », écrivez-vous. Comment le FN arrive-t-il à profiter de cette « guerre sociale » ?**

Face à l'incapacité politique de penser la mondialisation économique sur d'autres bases que la rentabilité financière, il ne faut pas s'étonner que les partis nationalistes et les replis identitaires progressent. Ces partis, dont le FN, ont comme seule réponse d'opposer les individus entre eux. C'est un leurre ! Aucun pays, replié sur lui-même, ne peut prétendre à l'autosuffisance sur l'ensemble des biens produits. On ne peut confiner les droits sociaux à la seule échelle nationale : on ne pourra pas garder notre système de protection sociale, nos congés payés, si le reste de la planète n'en dispose pas ! Ces replis identitaires ne changent rien. Ils permettent juste de ne surtout pas discuter du système économique qui prévaut. L'approche économique du FN est d'ailleurs plutôt néolibérale. Il n'y a qu'à constater son énorme flottement sur la loi El-Khomri. Il la critique aujourd'hui parce que les sondages continuent d'indiquer que 60% des Français y sont opposés.

Le défi écologique interroge fondamentalement la manière de produire et l'avenir des industries les plus polluantes, donc de celles et ceux qui y travaillent. Le syndicalisme devra-t-il demain intégrer la protection de l'environnement et de la santé dans ses revendications ?

Pendant des années, les syndicats et les associations environnementales ont vécu chacun de leur côté. Le mouvement syndical a progressé en réfléchissant aux liens entre les conditions de travail et la nature de ce qui est produit. Le mouvement environnemental a aussi appris à intégrer la dimension sociale. Nous avons besoin de croiser davantage les expertises de chacun. Les travailleurs sont souvent les mieux à même pour savoir comment

produire d'une autre manière. Encore faut-il que les salariés ne soient plus soumis à la menace de la précarité et du chômage.

Je me souviens avoir visité un jour une usine de plasturgie dans l'Ouest de la France où les conditions de travail étaient épouvantables. Les gens n'avaient aucune protection, l'usine n'était pas équipée de filtres ni de systèmes d'aspiration. Les ouvriers respiraient des poussières de plastique très néfastes pour leur santé. S'ajoutait à cela une absence totale de traitement des déchets. Les bidons de produits chimiques s'entassaient derrière l'usine et commençaient à suinter. A proximité d'une école ! C'était stupéfiant. J'en ai parlé à des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Mais certains salariés m'ont répondu : « Attention, il ne faudrait pas qu'ils ferment la boîte parce que nous sommes trop exigeants ! » Il y a un réel dilemme chez ces ouvriers. La précarité rend les salariés dépendants des processus de production actuels. Quand ils en sont libérés, ils sont les premiers à se mobiliser.

Propos recueillis par **Ivan du Roy et Nolwenn Weiler**

—

Photo : inmediahk CC



— [La troisième guerre mondiale est sociale](#), Ed. de L'Atelier, avril 2016, 15 euros.

[1]Cheminot dès l'âge de 17 ans puis syndicaliste, Bernard Thibault a dirigé la CGT de 1999 à 2013. Il est aujourd'hui membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT). Son ouvrage [La troisième guerre mondiale est sociale](#), a été rédigé avec le concours de Pierre Coutaz, et publié par les éditions de l'Atelier.

[2]Le 22 Mars 2013, Thierry Lepaon a été élu à la tête de la CGT en remplacement de Bernard Thibault. Début 2015 il est contraint à la démission suite à des révélations sur le montant élevé – 130 000 euros – des travaux de rénovation réalisés dans son domicile de fonction. C'est Philippe Martinez qui lui succède.

[3]Selon l'OIT, 2,3 millions de travailleurs décèdent chaque année du fait d'un accident ou d'une

maladie liée au travail, soit plus de victimes que dans tous les conflits et guerres réunies au cours d'une année.

[4]La province chinoise de Guandong accueille de nombreuses multinationales du textile et du jouet.

La source originale de cet article est [multinationales.org](http://multinationales.org)

Copyright © [Bernard Thibault](#), [Ivan du Roy](#), et [Nolwenn Weiler](#), [multinationales.org](http://multinationales.org), 2016

---

Articles Par : **[Bernard Thibault](#)**, **[Ivan du Roy](#)**, et **[Nolwenn Weiler](#)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)